

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 7-8

Artikel: Le mauvais riche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mauvais riche

Avant que la mendicité eût été interdite par la loi, on rencontrait fréquemment dans nos villages des pauvres gueux couverts de haillons, allant de porte en porte demander l'aumône.

Il arrivait souvent que ces déshérités du sort ne rencontrassent pas un bienveillant accueil, parfois même, ils étaient grossièrement éconduits et traités de faîneants, de vauriens. Ces gens sans cœur se rencontraient même souvent dans la classe des possédants... On disait d'eux qu'ils ont mal à la main qui donne.

Voici ce qui est arrivé à l'un de ces mauvais riches, au moment où les asiles de nuit n'existaient pas dans nos villages. Plus tard, dans quelques localités importantes de la plaine du Rhône, le service de l'assistance publique organisa ce qu'on appelait à l'époque « la passade ». Un va-nu-pied trouvait le gîte et la soupe chez le gendarme ou l'agent de police.

Un soir d'hiver, un mendiant frappe à la porte d'un notable du village, demandant un peu de pain et l'autorisation de passer la nuit à l'étable.

« Va-t-en au diable, espèce de paresseux. »

Et notre homme au cœur de pierre le pousse dans la nuit.

« Le diable t'aura avant moi », rétorqua le pauvre loqueteux.

Depuis ce soir-là, tout alla de travers chez cet Harpagon d'un nouveau genre. Le bétail qui faisait sa joie (c'était un amateur de reines), dépérissait à vue d'œil ; les unes après les autres, ses vaches périssaient, touchées par un mal mystérieux.

Après avoir déploré la perte de tout son troupeau, son étable devint la proie des flammes. Cet immeuble, comme on peut bien se l'imaginer, n'était pas assuré

contre l'incendie, l'avare regrettait de payer des primes.

L'année suivante, le mal atteignait sa famille, il perdit subitement son épouse et, presque en même temps, l'avalanche emportait son chalet. Notre homme éprouva un gros chagrin, un mal sournois le minait. Ses enfants, qui avaient hérité son mauvais cœur, le laissèrent mourir sans faire appel au médecin.

Loin de s'attrister sur le malheureux sort réservé à cette famille, les voisins étaient unanimes à reconnaître qu'elle recevait la punition méritée.

Les personnes qui se sont souvenues du comportement du riche avare à l'endroit du pauvre éconduit deux ans auparavant, ont supposé que ce miséreux déguisé en mendiant n'était autre que le Bon Dieu.

I rà d'a vèa e i rà d'i tsan

Le rat de ville et le rat des champs

(Jean de La Fontaine)

*I rà d'a vèa a ën vitâ
Oun rà d'ean p'é reïre
A ini avoe yui denâ.
Y aey a mündjyè, beyre e rire.
Iron pas oeutre u meytin
Qu'an perchyu quaquyè trin.
I rà d'a vèa fo o cam
E âtre ën fé atan.
Quan a pa méi ju de tsabri,
I rà d'a vèa a di :
Retèryè-me hla pota,
Ain furni a rebota.
Atre ei a di :
Pleyji !
Quan oun crape d'a puiri,
'N'è méi bèn a fon d'a buiri.
S'tu u denâ to quyey,
Vën avoe mè énâ Erey.*

Che di Bôrne.